



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°23-2024-033

PUBLIÉ LE 26 MARS 2024

Sommaire

DDT de la Creuse / DIRECTION

23-2024-03-25-00003 - Arrêté n° AP24007 di 25 mars 2024 de
subdélégation de signature de la DDT (6 pages)

Page 3

DDT de la Creuse

23-2024-03-25-00003

Arrêté n° AP24007 di 25 mars 2024 de
subdélégation de signature de la DDT

**Subdélégation de signature de la
Directrice Départementale des Territoires de la Creuse**

ARRETE n° AP24007 du 25 mars 2024

La directrice départementale des Territoires de la Creuse

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral n° 23-2020 -12-01-004 du 1^{er} décembre 2020 portant constitution du secrétariat général commun de la Creuse ;

VU l'arrêté de M. le directeur départemental des territoires de la Creuse n° AP23013 du 23 juin 2023 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Creuse ;

VU l'arrêté interministériel du 29 décembre 2023 nommant Madame Hélène BURGAUD-TOCCHET, administratrice de l'État hors classe, directrice départementale des territoires de la Creuse à compter du 15 janvier 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 23-2024-01-11-00002 du 11 janvier 2024 de la préfète de la Creuse portant délégation de signature à Madame Hélène BURGAUD-TOCCHET, directrice départementale des Territoires ;

VU l'arrêté du 7 mars 2024 portant nomination de M. Nicolas PRALONG, inspecteur en chef de santé publique vétérinaire, directeur départemental adjoint des territoires de la Creuse à compter du 25 mars 2024 ;

DECIDE

Article 1er : En application des articles 2, 3, 4 et 5 de l'arrêté de la préfète de la Creuse donnant délégation de signature, subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après pour les actes et décisions définis en annexe.

1.1 - les chefs de service et les adjoints de chefs de service :

M. Nicolas Pralong	directeur adjoint
M. Sylvain Rouet	chef du service économie agricole (SEA)
M. Pascal Maréchal	chef adjoint du service économie agricole (SEA)
M. Philippe Triboulet	chef du service espace rural, risques et environnement (SERRE)
Mme Laurence Spinassou	cheffe adjointe du service espace rural, risques et environnement (SERRE)
M. Pierre Bontems	chef du service urbanisme, habitat et construction durables (SUHCD)
Mme Magalie Archambault	cheffe adjointe du service urbanisme, habitat et construction durables (SUHCD)
M. Franck Martinie	directeur du SGC par intérim
Mme Delphine Sénéchal	directrice adjointe du SGC

1.2 - Dans le cadre de leurs compétences, les chefs de mission, les chefs de bureau, les adjoints de chefs de bureau :

Direction

Mme Sophie Moreno cheffe de la mission connaissance et stratégie des territoires
Mme Marie-Hélène Riboulet cheffe de la mission nouveau conseil aux territoires

Service économie agricole

Mme Anne-Flore Albin cheffe du bureau soutiens directs
M. Olivier Sénéchal chef du bureau des entreprises et de l'agro-environnement
M. Emmanuel Castin adjoint à la cheffe du bureau soutiens directs
Mme Sabine Chicon adjointe au chef du bureau des entreprises et de l'agro-environnement

Service urbanisme, habitat et construction durables

Mme Marie Lasnier cheffe du bureau habitat
Mme Florence Collerai cheffe du bureau urbanisme et droit des sols
Mme Muriel Berthault cheffe du bureau construction durable
Mme Martine Vacher cheffe du bureau planification
Mme Ariane Aublé adjointe à la cheffe du bureau urbanisme et droit des sols
M. Clovis Chassagne adjoint à la cheffe du bureau construction durable

Service espace rural, risques et environnement

Mme Myriam Careil-Moreau cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports
Mme Peggy Chevilley cheffe du bureau espace rural et milieux terrestres
M. Philippe Vacher Chargé de mission Eau et Biodiversité
M. Laurent Goval adjoint à la cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports – milieux aquatiques
M. David Schmidt adjoint à la cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports – risques et transports

1.3 - Dans le cadre de leurs compétences, les agents des bureaux des services :

Service espace rural, risques et environnement

M. Daniel Salmon chargé des réglementations pêche, navigation, transports au sein du bureau milieux aquatiques, risques et transports
M. François Demargne instructeur interdépartemental des transports exceptionnels au sein du bureau milieux aquatiques, risques et transports
M. François Auriche et Mme Marie-Brigitte Hochet chargés de mission chasse et faune sauvage au sein du bureau espace rural et milieux terrestres
Mme Séverine Sellier et MM. Emmanuel Gaspard et Hugues Leyrat Chargés de mission forêt et aménagement foncier au sein du bureau espace rural et milieux terrestres

Service urbanisme, habitat et construction durables

Mme Isabelle Paufique chargée d'application de la police de l'urbanisme et d'application du droit des sols au sein du bureau urbanisme et droit des sols
Mme Christine Pasquet chargée d'application du droit des sols au sein du bureau urbanisme et droit des sols
Mme Patricia Garraud instructrice ADS au sein du bureau urbanisme et droit des sols
M. Jean-Michel Labetoule instructeur ADS au sein du bureau urbanisme et droit des sols
Mme Sophie Léonetout instructrice ADS au sein du bureau urbanisme et droit des sols
Mme Christine Bousquet chargée d'application du droit des sols au sein du bureau urbanisme et droit des sols

1.4 - Dans le cadre de leurs compétences, les cadres d'astreinte

M. Philippe Triboulet	chef du service espace rural, risques et environnement
Mme Laurence Spinassou	cheffe adjointe du service espace rural, risques et environnement
M. Pierre Bontems	chef du service urbanisme, habitat et construction durables
Mme Magalie Archambault	cheffe adjointe du service urbanisme, habitat et construction durables
M. Sylvain Rouet	chef du service économie agricole
M. Pascal Maréchal	chef adjoint du service économie agricole

Article 2 : Les agents nommés à l'article 1 ont subdélégation de signature de la directrice pour signer les correspondances et bordereaux relatifs au fonctionnement courant de la direction départementale des territoires (prise de rendez-vous, transmission de documents et/ou dossiers instruits par la DDT).

Article 3 : Les agents nommés à l'article 1 et expressément désignés par le directrice départementale pour assurer l'intérim d'un service, ou par le chef de service pour assurer l'intérim d'un agent au sein d'un bureau ou d'un pôle, exercent les mêmes subdélégations de signature que l'agent qu'ils remplacent pendant toute la durée de l'intérim.

Article 4 : Subdélégation de signature est donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les copies conformes de tous arrêtés, décisions ou documents dont les originaux auront été signés par la préfète, par délégation ou par subdélégation :

- les chefs de service et les chefs adjoints de service visés au 1-1 de l'article 1 ainsi que les agents ci-après :

Service urbanisme, habitat et construction durables (SUHCD)

Mme Marie Lasnier	cheffe du bureau habitat
Mme Florence Collerais	cheffe du bureau urbanisme et droit des sols

Article 5 : Par ailleurs, en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice départementale, délégation de signature est donnée, dans le cas de la certification fiscale relative à l'exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit et d'impôt de solidarité sur la fortune s'appliquant aux terrains en nature de bois et forêts, à :

M. Philippe Triboulet	chef du service espace rural, risques et environnement
Mme Laurence Spinassou	cheffe adjointe du service espace rural, risques et environnement
Mme Peggy Chevilly	cheffe du bureau espace rural et milieux terrestres
Mme Séverine Sellier et MM. Emmanuel Gaspard et Hugues Leyrat	chargés de mission forêt et aménagement foncier au sein du BERMT

Article 6 : Monsieur le directeur du secrétariat général commun par intérim, MM. les chefs de service et Mmes les cheffes de mission sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué à Mme la préfète de la Creuse et publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat de la Creuse.

Fait à Guéret, le 25 mars 2024

La directrice départementale des
territoires,

Hélène BURGAUD-TOCCHET

ANNEXE

*Actes et décisions pouvant être signés par les agents
de la direction départementale des territoires
sur subdélégation de la directrice départementale des territoires*

AGENTS DE LA D.D.T. de la Creuse		décisions pouvant être signées suivant la codification des articles 2, 3 et 4 de l'arrêté n° 23-2024-01-11-00002 du 11 janvier 2024 de la préfète de la Creuse
Niveau	Désignation	
Direction	Directeur adjoint	Les mêmes que celles de la directrice départementale
Chefs de service et adjoints	Tous les chefs de service et adjoints désignés à l'article 1-1	Rubriques Aa1, Ae et Af de l'article 2
	Directeur du secrétariat général commun par intérim et adjointe	Rubriques Aa2, Ab, Ak de l'article 2
	Chef du service urbanisme habitat et construction durables et adjointe	Rubriques Aa, Ab de l'article 3 Rubriques E et Fb de l'article 3
	Chef du service espace rural, risques et environnement et adjointe	Rubriques Ac, Ba (dispositifs 431, 711,761, 766, 821, 831,841 et 851 Bb (dispositifs 73-06, 08), Bc, Bd, C, D, G, H, J, L, M et Ob de l'article 3
	Chef du service économie agricole et adjoint	Rubriques Ba (dispositifs 311, 411, 412, 413, 415, 432, 441, 611, 612, 763, 1021, 1022, 1012, 1014, 1015, 1111, 1121, 1311,132), Bb (dispositifs 73-07, 70-29, 30, 09, 06, 07, 10, 11, 12, 01,02, 71-01, 02, 03, 70-26, 73-16, 70-32), N, Oa, P et Q de l'article 3
	Cadres d'astreinte	Chefs de service et personnels de catégorie A désignés à l'article 1-4
Chefs de bureau et agents ci-contre	Tous les chefs de bureau et leurs adjoints, la cheffe mission connaissance et stratégie des territoires, la cheffe mission nouveau conseil aux territoires	Rubriques Aa1 et Ae de l'article 2
	Cheffe du bureau urbanisme et droit des sols et adjointe	Rubriques Ab1, Ab2, Ab3, Ab4, Ab5, Ab7, Ab8 de l'article 3
	Au sein du bureau urbanisme et droit des sols, la chargée d'application de la police de l'urbanisme et d'application du droit des sols, la chargée d'application du droit des sols désignées à l'article 1-3	Rubriques Ab2, Ab3, Ab4 et Ab5 de l'article 3
	Au sein du bureau urbanisme et droit des sols, les agents désignés à l'article 1-3	Rubrique Ab5 de l'article 3
	Cheffe du bureau habitat	Rubriques Eb3, Eb4, Ec1, Fb de l'article 3
	Cheffe du bureau construction durable et adjoint	Rubriques Ee de l'article 3
	Chargé de mission eau et biodiversité	Rubriques D, Fa, Ma2, Mb3, Mb4 et Mb5 de l'article 3 Rubriques G et L de l'article 3 Rubriques Ac, Ba (dispositifs 431, 711,761, 766, 821, 831,841 et 851 Bb (dispositifs 73-06, 08), Bc, Bd, C, H, et J de l'article 3
	Cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports	Rubriques D, Fa, Ma2, Mb3, Mb4 et Mb5 de l'article 3 Rubriques G et L de l'article 3

Adjoint à la cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports – milieux aquatiques	Rubriques G et L de l'article 3
Adjoint à la cheffe du bureau milieux aquatiques, risques et transports – risques et transports	Rubriques D, Fa, Ma2, Mb3, Mb4 et Mb5 de l'article 3
Cheffe de bureau espace rural et milieux terrestres	Rubriques Ac, Ba (dispositifs 431, 711,761, 766, 821, 831,841 et 851 Bb (dispositifs 73-06, 08), Bc, Bd, C, H, et J de l'article 3
Chargés de mission forêt et aménagement foncier	Rubriques Jd de l'article 3
Chargés de mission chasse et faune sauvage	Rubrique C de l'article 3
Chargé des réglementations pêche, navigation, transports	Rubriques Ma2, Mb3 de l'article 3
Instructeur interdépartemental des transports exceptionnels	Rubrique Mb5 de l'article 3
Chef du bureau des entreprises et de l'agro-environnement et adjointe	Rubriques Ba (dispositifs 311, 411, 412, 413, 415, 432, 441, 611, 612, 763, 1014, 1015, 1021, 1022, 1111, 1121.), Bb (dispositifs 73-07, 70-29, 30, 09, 06, 07, 10, 11, 12, 01, 02, 70-26, 73-16, 70-32), Na, Nb, Ne et P de l'article 3
Cheffe du bureau soutiens directs et adjoint	Rubriques Ba (dispositifs 1012, 1311, 132), Bb (71-01, 02, 03, 70-09, 70-32), Nd et Q de l'article 3